

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCÉDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Modification n°2 du PLU de la commune du CHAMBON-FEUGEROLLES

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Non concerné
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Non concerné

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Monsieur le Vice-Président de SAINT ETIENNE METROPOLE

2.1 Identification de la personne publique responsable

Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	SAINT ETIENNE METROPOLE 2 avenue Grüner – CS 80257 42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1 04-77-49-98-55
---	--

NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?

Oui		SCOT SUD Loire, approuvé le 19 décembre 2013. Il est actuellement en cours de révision depuis le 29 mars 2018.
-----	--	--

		Superficie en hectare	Superficie en hectare par type de zone
AUc	AUa	8,01	29,05
	AUain	0,15	
	AUb	1,54	
	AUc	19,34	
Aus	AU	32,67	32,67
A	A	244,22	247,42
	Ain	3,20	
N	N	951,23	980,24
	Nin	8,34	
	Nj	7,98	
	Njin	0,57	
	Nl	8,81	
	Nlin	3,32	
U	UA	29,22	453,51
	UAin	2,12	
	UAa	2,94	
	UAain	1,06	
	UB	74,17	
	UBin	15,61	
	UBa	11,11	
	UC	110,14	
	UCin	12,32	
	UCp	13,41	
	UCpin	2,90	
	UCvin	0,85	
	UD	3,92	
	UDin	0,38	
	UFa	77,85	
	UFain	24,60	
	UFb	36,82	
	UFm	14,66	
	UFm	6,52	
	UL	8,80	
ULin	4,10		
			1742,89

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?

Oui	<p>La commune du CHAMBON FEUGEROLLES est dotée d'un plan local d'urbanisme approuvé le 12 décembre 2006,</p> <p>SAINT ETIENNE METROPOLE a été sollicité par la commune afin d'apporter quelques légères modifications à savoir :</p> <p><u>Pour les emplacements réservés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Supprimer les emplacements réservés n°12, 19, 20, 22, 33 et 38 devenus totalement ou partiellement caducs, les travaux étant réalisés ou les projets initiaux ayant été modifiés,• Modifier l'emplacement réservé n°40 en conservant le secteur de la partie haute de la rue Louise Michel pour les parcelles BD 342-344-548-584. <p><u>Dans le règlement :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Créer l'article DG 8 l'article DG 15 – « ELEMENTS DE PAYSAGE A PROTEGER POUR DES MOTIFS D'ORDRE CULTUREL, HISTORIQUE OU ARCHITECTURAL (ARTICLE L151-19 DU CODE DE L'URBANISME) » permettant la protection des bâtiments architecturaux et patrimoniaux dont la liste sera également incorporée au règlement. <p><u>Pour le règlement graphique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre à jour les documents impactés par les suppressions ou la modification des emplacements réservés,• Repérer les bâtiments architecturaux et patrimoniaux protégés au nom de l'article DG8 du règlement.
-----	---

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?

Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	12279
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	1743 hectares
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	Modification n'affectant pas le zonage communal
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des	/

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

Pour un développement harmonieux de la ville, reposant sur des **quartiers structurés et reliés au centre** :

- *Gaffard* : affirmer la centralité d'un quartier en développement, en intervenant sur la voie principale et les espaces publics
- *la Malafole* : préserver le caractère de ce quartier trait d'union avec Firminy ; agir sur l'habitat dégradé, les équipements de proximité, créer des liaisons piétonnières entre ces équipements ; aménager la voie traversante (RD 88) en concertation avec la Ville de Firminy
- *la Romière - le Bouchet* : restructurer le quartier dans son ensemble, pour le banaliser, en s'appuyant sur le développement du pôle hospitalier, le renouvellement de l'habitat (démolition / reconstruction)
- *Valchérie* : caractère résidentiel à conforter
- *Cotatay* : développer l'identité du quartier autour de la rivière, en aménageant ses abords (avec prise en compte du risque d'inondation)
- *Croix Bleue / Vernicherie* : un quartier doté d'équipements / de services, à faire évoluer en pôle de liaison entre le centre ville et la Romière
- en limite du centre, un secteur dédié à un équipement culturel majeur, *La Forge*, et à l'accueil d'activités économiques (par reconversion du site LFI) : améliorer l'image du secteur et les conditions d'accès
- *Montrambert et Pontcharra* : résorber les poches d'habitat en mauvais état élargir des voies et aménager des carrefours pour faciliter les liaisons entre les quartiers et le centre.

3. Diversifier l'offre d'habitat

Pour donner aux habitants la possibilité de réaliser leurs **parcours résidentiels dans la commune** :

- favoriser une mixité d'habitat à l'échelle des différents quartiers de la ville, en particulier le centre, Gaffard, La Romière - Le Bouchet
- permettre le développement de produits-logements diversifiés
- prévoir, dans plusieurs secteurs (Borde Matin, le Bouchet, la Pélissière), des extensions urbaines maîtrisées ; répondre ainsi à la demande en habitat individuel, dans des sites agréables, à proximité du centre ville ou des cœurs de quartiers
- éradiquer l'habitat indécemment
- valoriser l'habitat ouvrier des cités, à valeur patrimoniale.

4. Offrir des sites adaptés pour les activités économiques, et desservis par les transports en commun

- Parc d'activités paysager de Montrambert- Pigeot.
- Reconvertir des friches industrielles pour l'installation d'activités artisanales (site LFI).
- Permettre l'installation d'activités non nuisantes dans le tissu urbain (notamment îlot des Molières, à proximité du pôle d'échanges multimodal).

5. Organiser les déplacements

Pour maîtriser la circulation automobile, améliorer la sécurité routière, et développer les autres modes de transport (transports collectifs, deux-roues, marche à pied) :

- dans le cadre de la future desserte ferroviaire cadencée de l'Ondaine :
 - _créer un pôle d'échanges multimodal à la halte ferroviaire
 - _favoriser l'accès au pôle d'échanges
- centre ville :
 - . aménager la traversée pour renforcer son caractère urbain et dissuader le trafic de transit. créer une voie dans l'îlot des Molières pour mieux répartir les flux de circulation
 - . réaliser un itinéraire urbain spécifique aux modes de déplacement lents (piétons, vélos) le long de l'Ondaine.
- quartiers :
 - . aménager l'avenue de Gaffard pour améliorer la sécurité
 - . élargir des voies, aménager des carrefours pour faciliter les liaisons entre quartiers et avec le centre (mise en œuvre de la hiérarchisation du réseau de voiries).

6. Aménager les entrées de ville

- Requalifier l'entrée Est, secteur de Montrambert et Pontcharra, notamment en intervenant sur l'habitat.
- Requalifier l'entrée Ouest, quartier de la Malafole : aménagement de la voie traversante (RD 88) en concertation avec la Ville de Firminy ; suppression du pont ferré de la Bargette ; intervention sur le bâti dégradé.

7. Valoriser les patrimoines

- Mettre en valeur les vallées chambonaires en fonction de leurs particularités, et faciliter leur découverte (notamment en organisant le stationnement au départ des sentiers) :

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

- . Cotatay : avec son patrimoine industriel et culturel
- . Valchérie : pour le cadre naturel environnant
- . Malval et Echapre : retrouver le caractère naturel de ces rivières . Ondaine : rendre au cours d'eau sa place dans la ville (mise à découvert, aménagement des berges, création d'un itinéraire pour les piétons et les vélos).
- Cités ouvrières : assurer la pérennité de ces formes d'habitat, en permettant une évolution respectueuse de leurs originalités.
- Aménager un itinéraire touristique sur le plateau (route des crêtes), incluant notamment le belvédère de la Madone.

8. Préserver les espaces et les paysages naturels

- Maintenir l'image d'espaces boisés et agricoles des coteaux Sud, premiers contreforts du Pilat, en fixant une limite à l'urbanisation (conduite des eaux du Lignon).
- Conserver le plateau Nord, caractérisé par un paysage de type bocager, comme espace d'équilibre par rapport à la ville, avec une vocation agricole et pour la détente et les loisirs de proximité.
- Protéger les espaces boisés qui singularisent les paysages de la commune : forêts, parcs, haies, arbres isolés ...

9. Prendre en compte les risques naturels prévisibles, en intégrant les prescriptions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la rivière Ondaine.

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : délibération engageant la procédure

La modification simplifiée du PLU a pour objet de remettre à jour la liste des emplacements réservés tout en instaurant une protection sur les bâtiments architecturaux et patrimoniaux.

(voir la notice explicative de la modification simplifiée en annexe)

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

Non	<i>Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)</i>
-----	--

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?

	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...

	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ?		X	

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	<i>oui</i>	<i>non</i>	Le cas échéant, précisez
#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270			
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/	X		SDAGE Loire-Bretagne
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		SAINT-ETIENNE METROPOLE

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ? Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone
<p>La modification du plan local d'urbanisme porte principalement sur la suppression/modification d'emplacements réservés et l'établissement d'une protection patrimoniale sur 5 bâtiments remarquables recensés en annexe 2.</p> <p>Ces deux types de modifications impactent le règlement graphique,</p>

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	Commune urbaine
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ?	Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune

4.1 Présentation de votre projet	
Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	<i>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</i>
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	
<p><i>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension</i> <i>la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs</i> <i>des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant</i> <i>les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation</i> <i>les objectifs de densité</i> <i>la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN</i> 	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	<i>Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...)</i>
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites</i>	Oui	Non	
			Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
communales ou intercommunales			
Des espaces agricoles ?		X	<p>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</p> <p>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</p>
Des espaces boisés ?		X	<p>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</p>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?		X	<p>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</p>
Complétez si nécessaire			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	<p>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</p>
Un parc naturel national ou régional ?	X		Le Parc Naturel Régional du Pilat adjacent à la commune parla commune de SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX au Sud-Est,
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?	X		<p>Les hêtraies de la vallée de Cotatay sont identifiées au titre des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général de la Loire. Par convention avec les propriétaires, le Conseil Général est gestionnaire de ces espaces remarquables. (cf.42044_rapport_20150629.pdf – Pages 77-78 en annexe)</p>
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	X		<p>La vallée de Valchérie est répertoriée au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1. (cf.42044_rapport_20150629.pdf – Pages 77-78 et la carte LE CHAMBON-FEUGEROLLES - ZNIEFF I et II.pdf en annexe)</p>

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?	X		Carte des zones humides supérieures à 1000m ² (cf,Zones humides Le Chambon-Feugerolles - Avril 2019,pdf en annexe)
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ? https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html	X		<u>Rivières :</u> L'Ondaine au Nord (traversant d'Est en Ouest) Le Cotatay à l'Est (affluent de l'Ondaine) Béal du Bois de Montat au Sud-Est (affluent du Cotatay) Le Valchérie au Sud (affluent de l'Ondaine) Le Malval au Sud-Ouest (affluent de l'Ondaine) L'Echapre à l'Ouest (affluent de l'Ondaine)
Complétez si nécessaire			
Un contrat de rivières est mené par SAINT ETIENNE METROPOLE sur ces cours d'eau.			

4.4 Continuités écologiques			
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	Oui		<i>Commune de LA RICAMARIE</i> <i>Étude environnementale menée durant la révision du PLU</i> <i>(cf. LA RICAMARIE - Rapport de Présentation du PLU avec Étude Environnementale 2019.pdf en annexe)</i>
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map			<i>Cf.Extrait SRADDET 2020 Annexe-Biodiversite-Atlas cartographique.pdf reprenant le réservoir de biodiversité de la vallée du Valchérie en annexe</i>

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	X		Château de Feugerolles et jardins : inscription par arrêté du 25 janvier 2012 (cf.42044_sup_liste_20150629.pdf)
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/		X	<i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</i>
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau			
Captages			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
Autres captages prioritaires ?		X	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	X		
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	X		
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?	X		Débit de fuite imposé par SEM suite à un schéma Directeur Eaux Pluviales de juin 2018, (cf.42044_zonage_eaux_pluviales_20150629.pdf en annexe)
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau

4.7 Sols et sous-sol																								
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?																					
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php	X		6 sites <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du site</th> <th>Commune principale</th> <th>Adresse du site</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>EURODEC (ex SMDO) - THERMOZ WAELES LOIRE</td> <td>42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES</td> <td>ZI SAINT-THOMAS</td> </tr> <tr> <td>SNAAM (ex MURE CENTRE)</td> <td>42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES</td> <td>80 RUE EMILE ZOLA ZAC DU COLOMBIER</td> </tr> <tr> <td>SICAME</td> <td>42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES</td> <td>17 RUE VOLTAIRE ET 46 RUE EDOUARD MICHOT ZAC DU COLOMBIER</td> </tr> <tr> <td>RIMEF-Technico</td> <td>42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES</td> <td>17 BD D'AUVERGNE (EX BD LENINE)</td> </tr> <tr> <td>LOIRE FONTE INDUSTRIE</td> <td>42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES</td> <td>97 RUE DE LA REPUBLIQUE</td> </tr> <tr> <td>ALTIA (ex : SIBB)</td> <td>42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES</td> <td>ZI DES PLATANES 83 BIS RUE DE LA REPUBLIQUE</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les données se retrouvent en annexe dans le fichier LE CHAMBON-FEUGEROLLES - Sites BASOL.pdf</p>	Nom du site	Commune principale	Adresse du site	EURODEC (ex SMDO) - THERMOZ WAELES LOIRE	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	ZI SAINT-THOMAS	SNAAM (ex MURE CENTRE)	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	80 RUE EMILE ZOLA ZAC DU COLOMBIER	SICAME	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	17 RUE VOLTAIRE ET 46 RUE EDOUARD MICHOT ZAC DU COLOMBIER	RIMEF-Technico	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	17 BD D'AUVERGNE (EX BD LENINE)	LOIRE FONTE INDUSTRIE	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	97 RUE DE LA REPUBLIQUE	ALTIA (ex : SIBB)	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	ZI DES PLATANES 83 BIS RUE DE LA REPUBLIQUE
Nom du site	Commune principale	Adresse du site																						
EURODEC (ex SMDO) - THERMOZ WAELES LOIRE	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	ZI SAINT-THOMAS																						
SNAAM (ex MURE CENTRE)	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	80 RUE EMILE ZOLA ZAC DU COLOMBIER																						
SICAME	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	17 RUE VOLTAIRE ET 46 RUE EDOUARD MICHOT ZAC DU COLOMBIER																						
RIMEF-Technico	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	17 BD D'AUVERGNE (EX BD LENINE)																						
LOIRE FONTE INDUSTRIE	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	97 RUE DE LA REPUBLIQUE																						
ALTIA (ex : SIBB)	42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES	ZI DES PLATANES 83 BIS RUE DE LA REPUBLIQUE																						
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=	X		244 sites Les données se retrouvent en annexe dans le tableau LE CHAMBON-FEUGEROLLES - BASIAS - Liste et références des sites.xlsx La carte des sites se situe sous le lien suivant https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees/carte#/com/42044																					
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X																						
Complétez si nécessaire																								

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?	X		La commune est concerné par le risque séisme – zone de niveau 2
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	X		La commune est concernée par le risque minier sur une grande partie de son territoire (cf. 42044_PPRM_20150629.pdf en annexe)
Nuisances ?		X	

4.8 Risques et nuisances		
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	X	La carte des périmètres affectés par le bruit se retrouve dans le document 42044_iatt_graphique_20150629.pdf en annexe
Complétez si nécessaire		

4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ? <i>Ligne de transport collectif urbain</i>
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	X		Ligne de transport collectif urbain
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

5. Annexes (rappel)

<p>Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :</p> <p>– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;</p> <p>– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)</p>		
Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	
		Délibération facultative pour ce type de modification qui ne porte pas sur l'ouverture à l'urbanisation d'une zone AU

<p>Pour les procédures d'évolution</p>	<p>Notice explicative</p> <p>Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS</p> <p>Projet de règlement AVANT/APRÈS</p> <p>Liste des emplacements réservés AVANT/APRES</p>	
<p>Pour tous</p>	<p>PADD (42044_PADD_20150629.pdf)</p> <p>Espace Naturel Sensible et ZNIEFF (42044_rapport_20150629.pdf Page 77-78 + LE CHAMBON-FEUGEROLLES - ZNIEFF I et II.pdf)</p> <p>Cartographie des zones humides (Zones humides Le Chambon-Feugerolles - Avril 2019.pdf)</p> <p>Etude Environnementale sur la commune de LA RICAMARIE (LA RICAMARIE - Rapport de Présentation du PLU avec Etude Environnementale 2019.pdf)</p> <p>Extrait du SRADDET Avril 2020 (Extrait SRADDET 2020 Annexe-Biodiversite-Atlas cartographique.pdf)</p> <p>Liste des servitudes d'utilité publique (42044_sup_liste_20150629.pdf)</p> <p>Plan de zonage d'eaux pluviales (42044_zonage_eaux_pluviales_20150629.pdf)</p> <p>Références des sites BASOL (LE CHAMBON-FEUGEROLLES - Sites BASOL.pdf)</p> <p>Références des sites BASIAS (LE CHAMBON-FEUGEROLLES - BASIAS - Liste et références des sites.xlsx)</p> <p>Plan de Prévention des Risque Miniers (42044_PPRM_20150629.pdf)</p> <p>Plan des périmètres affectés par le bruit (42044_iatt_graphique_20150629.pdf)</p>	

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 3 février 2021

Lieu : SAINT-ETIENNE

NOM

THIZY

PRENOM

Gilles

SIGNATURE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by 'T' and 'Z' with a horizontal line through them, and a long horizontal stroke at the bottom.

Gilles THIZY

Vice-Président en charge de la cohésion
territoriale et de la stratégie foncière

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Corinne BESSON-FAYOLLE Stéphane QUOY Chargés de mission Direction du Développement Territorial Planification Territoriale
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	SAINT ETIENNE METROPOLE 2 avenue Grüner – CS 80257 42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1 corinne.besson-fayolle@saint-etienne-metropole.fr stephane.quoy@saint-etienne-metropole.fr